

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

| | |
|---------------------------|--|
| Nom du produit | Produit de taux à cours variable (sous forme de titre de créance) de 3 ans lié au taux d'intérêt 3M EURIBOR |
| Identificateur du produit | ISIN: XS3139488467 Valoren: 155922566 |
| Initiateur du produit | The Goldman Sachs Group, Inc. (l'« Émetteur ») (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations) |
| Autorité compétente | Non applicable |
| Date du document | 22 mai 2026 à 0:17:49, heure locale à Zurich |

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

- Type** Le produit est un titre de créance de droit de l'Etat de New York. Ce produit génère des intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit ne sont garanties par aucune entité.
- Durée** Le produit a une échéance fixe et sera échu le 20 mai 2029.
- Objectifs** Le produit est conçu pour fournir (1) un rendement sous forme de paiements d'intérêts à taux variable calculé sur la base du taux de référence et (2) le remboursement du montant nominal du produit à la date d'échéance. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 EUR. Le prix d'émission est fixé à 100,00 % de la valeur nominale.. Le produit sera coté à la bourse de Luxembourg Stock Exchange (Euro MTF). La date d'émission est le 20 mai 2026.
Intérêts: À chaque date de paiement des intérêts vous recevrez un paiement des intérêts calculés en multipliant 1 000 EUR par le taux d'intérêts applicable puis en appliquant la méthode de décompte des jours pour ajuster ce montant en fonction de la durée de la période d'intérêts. Le taux d'intérêts applicable à chaque date de paiement d'intérêts sera le taux d'intérêts 3M EURIBOR déterminé à la date de détermination des intérêts par référence à la page d'écran Reuters <EURIBOR3MD=> à 11:00 (heure locale à Bruxelles), avec un minimum de 2,91 % p.a. et un maximum de 3,50 % p.a.. Chaque période d'intérêts débute à la date de départ de la période d'intérêts applicable (incluse), et termine à la date de fin de la période d'intérêts applicable (exclue). Les dates de détermination des intérêts et les dates de paiement d'intérêts sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

| Date de début de période | Date de fin de période | Date de détermination des intérêts | Date de paiement des intérêts | Taux d'intérêts |
|--------------------------|------------------------|------------------------------------|-------------------------------|--|
| 20 mai 2026 | 20 août 2026 | 18 mai 2026 | 20 août 2026 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |
| 20 août 2026 | 20 novembre 2026 | 18 août 2026 | 20 novembre 2026 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |
| 20 novembre 2026 | 20 février 2027 | 18 novembre 2026 | 22 février 2027 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |
| 20 février 2027 | 20 mai 2027 | 18 février 2027 | 20 mai 2027 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |
| 20 mai 2027 | 20 août 2027 | 18 mai 2027 | 20 août 2027 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |
| 20 août 2027 | 20 novembre 2027 | 18 août 2027 | 22 novembre 2027 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |
| 20 novembre 2027 | 20 février 2028 | 18 novembre 2027 | 21 février 2028 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |
| 20 février 2028 | 20 mai 2028 | 17 février 2028 | 22 mai 2028 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |
| 20 mai 2028 | 20 août 2028 | 18 mai 2028 | 21 août 2028 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |
| 20 août 2028 | 20 novembre 2028 | 17 août 2028 | 20 novembre 2028 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |
| 20 novembre 2028 | 20 février 2029 | 16 novembre 2028 | 20 février 2029 | Max(2,91 % p.a.; Min(3,50 % p.a.; 3M EURIBOR)) |

que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si The Goldman Sachs Group, Inc. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvables vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000,00 EUR sont investis

| | <i>Si vous sortez après 1 an</i> | <i>Si vous sortez après 3 ans</i> |
|-------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| Coûts totaux | 276 EUR | 176 EUR |
| Incidence des coûts annuels* | 2,8 % | 0,6 % chaque année |

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,5 % avant déduction des coûts et de 2,9 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

| | Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Si vous sortez après 1 an |
|------------------------|--|----------------------------------|
| Coûts d'entrée | 1,8 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. | 176 EUR |
| Coûts de sortie | 1,0 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû. | 100 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 3 ans

La période de détention recommandée pour le produit est de 3 ans car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou la conduite de l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.